

Décision

Générale

colonial

Décision n° 94/AC-VG intérim des fonctions de Secrétaire administratif de l'Office des Anciens Combattants

n° 94/AC-VG

Ministère
HAUT-COMMISSARIAT

Numéro JO
n° 9 du 10/08/1967

Date de publication
31 juillet 1967

Date du numéro
10 août 1967

TEXTE INTÉGRAL

Le chef de bataillon René Lièvre est chargé d'assurer l'intérim des fonctions de secrétaire administratif de l'Office des Anciens Combattants et Victimes de guerre dans le Territoire Français des Afars et des Issas. Délégation de signature est donnée au chef de bataillon René Lièvre pour tous documents ayant trait au fonctionnement de l'Office des Anciens Combattants et Victimes de guerre dans le Territoire Français des Afars et des Issas